IFTP
CENTRE DE FORMATION D'APPRENTISSAGE
CFA TRAVAUX PUBLICS

LES TRAVAUX PUBLICS C F A
OCCITANIE

Candidatez à nos formations, nous saurons vous mettre en relation avec nos entreprises partenaires !

TITRE PRO CANALISATEUR

MÉTIER PRÉPARÉ

Le canalisateur construit et entretient des réseaux de canalisations pour l'adduction d'eau potable, la distribution d'eau industrielle et la collecte des eaux pluviales et usées vers les usines de retraitement. Il intervient en ville comme à la campagne, comme salarié d'une entreprise de travaux publics qui intervient pour des clients tels que communes, régions….

Sur le chantier, il pose les tuyaux au fond d'une tranchée. Il effectue ensuite les raccordements et contrôle l'installation. Enfin, il remet en état la chaussée, les trottoirs et les caniveaux. Le canalisateur utilise des techniques de pointe pour effectuer les tâches délicates dues aux contraintes du chantier : pose de tuyaux à l'aide de laser, pose de canalisations sous un carrefour routier à l'aide d'outils de forage téléguidés, etc.

Le métier requiert une habileté manuelle, ainsi que des notions en maçonnerie. Exercé en plein air et sur des chantiers parfois éloignés, il demande de la résistance physique et une mobilité certaine.

Dans ce métier, c'est la pratique qui prime. La volonté d'apprendre et l'esprit d'équipe permettent d'acquérir l'ensemble des méthodes de travail.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Etude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Identifier le matériel et l'outillage

Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

- Evaluer des quantités de matériaux et composants
- Organiser son poste de travail
- Sécuriser son intervention
- Intervenir à proximité d'un réseau
- Effectuer la manutention des charges
- Réceptionner les approvisionnements
- Implanter et tracer un ouvrage simple
- Intervenir en tranchée
- Poser un réseau de canalisation
- Réaliser un remblai de tranchée et une réfection provisoire
- Effectuer des autocontrôles
- Participer aux opérations de contrôle d'un réseau
- Participer à la mise en service d'un réseau

Réalisation de travaux spécifiques

- Echanger et rendre compte oralement
- Réaliser un branchement
- Réaliser des ouvrages connexes aux réseaux
- Réaliser une opération de maintenance sur un réseau

PRÉREQUIS

- Être eligible au contrat d'apprentissage ou de professionalisation.
- Niveau 3ème, avoir une expérience même courte du chantier et du travail manuel.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Inscription sur notre site internet : **iftp-occitanie.com**
2. Entretien de positionnement
3. Si votre dossier de candidature est validé : entretien avec l'équipe pédagogique
4. Validation définitive à la signature d'un contrat d'alternance

DÉLAI D'INSCRIPTION

Durée estimée entre l'inscription et l'admission 1 mois.

Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap après étude des adaptations possibles (accueil, modalités de formation et de certification, modalités de compensation).

Contactez :
- Référente handicap, Mme PASERO
- Référente mobilité, Mme PASERO

TÉL. : 04 67 47 65 40

Candidatez à nos formations, nous saurons vous mettre en relation avec nos entreprises partenaires !

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

► Une équipe pédagogique qualifiée, des salles de cours équipées en matériel de visio, ordinateurs et outils didactiques.

► Atelier ou zone technique équipés

► Pédagogie active : cours théoriques, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

ÉVALUATION

Evaluation par un jury à l'issue :
► D'examens ponctuels et/ou contrôle continu.
► D'une mise en situation et d'un dossier professionnel.

VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Compétences affichées au RNCP38078 :
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38078/

Validation par blocs de compétences appelés : Certification des Compétences Professionnelles.

POURSUITE D'ÉTUDES

► CAP Constructeur de routes et aménagements urbains
► CAP Conducteur d'Engins de Travaux Publics et Carrières
► BAC PRO Travaux Publics

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

► Poseur de canalisations ou poseur en canalisation
► Canalisateur

DURÉE

► 420 heures sur 12 mois
► Alternance : minimum 1 semaine de formation par mois en centre de formation

TARIFS

Formation prise en charge par l'OPCO, nous contacter.

RÉMUNÉRATION

Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre niveau d'étude.

La rémunération dépendra également du type de contrat :
► apprentissage ou professionnalisation.

CENTRE DE FORMATION À

GIGNAC (34)
NÎMES (30)
MURET (31)
VILLELONGUE-DELS-MONTS (66)

HÉBERGEMENT

► Nous contacter

iftp@fntp.fr

MEMBRE DU RÉSEAU EXCELLENCES TP